

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2020
(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

Attribution des marchés à procédure adaptée

Numéro arrêté	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant TTC	Date décision
2020-01	SARL PAIN METALLERIE (VOUNEUIL SOUS BIARD)	Réalisation d'un auvent entre la Mairie et la bibliothèque	19 084,53€	22 901,44€	7 janvier 2020

➤ ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

- 1°) Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 1 740€ au centre socioculturel de la Comberie pour diverses actions de soutien à la fonction parentale.
- 2°) Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1 717,54€ à l'école maternelle Robert Desnos pour un projet « cirque ».
- 3°) Le Conseil municipal décide de fixer la participation journée/enfant à 3,00€/heure avec un prévisionnel de 30 478 heures (contre 30 478 heures réalisées en 2019) pour la crèche la Ribambelle. Le montant prévisionnel de la participation 2020 s'élève à 92 435€.
- 4°) Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec la MSA pour le versement des prestations de services en accueil de loisirs périscolaires.

➤ VOIRIE, RESEAUX ET URBANISME

- 5°) Le conseil municipal adopte le plan de financement pour les travaux de réhabilitation et de sécurisation des deux petits ponts situés au lieu-dit « Le Pré Sec » et autorise Madame le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif ACTIV'. Le montant des travaux s'élève à **38 280€ HT**

➤ ADMINISTRATION GENERALE

- 6°) Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'outil Infop avec Grand Poitiers.
- 7°) Le Conseil municipal donne son accord pour la désaffectation et déclassement de l'ancien logement de fonction de l'école maternelle de la République

➤ FINANCES

- 8°) Le Conseil municipal donne son accord pour la garantie d'emprunt présentée par SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine pour la réhabilitation d'un logement communal situé rue de la République. Accord de principe (Montant 48 144€).
- 9°) Le Conseil municipal donne son accord pour la garantie d'emprunt présentée par SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine pour la réhabilitation d'un logement communal situé rue Louis Jouvét. Accord de principe (Montant 42 437€).
- 10°) Le Conseil municipal donne son accord pour la garantie d'emprunt présentée par SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine pour la réhabilitation de deux logements communaux situés rue de Nanteuil. Accord de principe (Montant 49 985€).
- 11°) Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 dressé par la Trésorière municipale.
- 12°) Le Conseil municipal adopte le compte administratif 2019 qui présente un excédent total de 620 801,15€
- 13°) Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat disponible d'un montant de 516 713,26€ en section de fonctionnement
- 14°) Le Conseil municipal approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2019.
- 15°) Le Conseil municipal adopte le plan de financement pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux dans le quartier des Coudres et autorise Madame le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif 'ACTIV'. Le montant des travaux s'élève à **22 500€ HT**;

➤ ACCESSIBILITE

- 16°) Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2019 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Fait à Migné-Auxances, le 3 mars 2020

Le Maire

Florence JARDIN